



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI AU PROGRAMME GRAINE PHASE 1(PAPG1)

1. Rapport existant entre le Programme GRAINE et le PAPG1

1.1. Rappel sur le Programme GRAINE

Le Programme GRAINE est une initiative du Gabon en association avec OLAM pour le développement des filières palmier à huile et cultures vivrières.

Ce programme a été lancé le 22 décembre 2014, pour contribuer significativement à la sécurité alimentaire, à la diversification de l'économie et à l'amélioration de la vie des Gabonais en leur proposant des opportunités entrepreneuriales agricoles attractives.

Lors de sa mise en œuvre, les constats ci-après ont été relevés :

- Absence de pistes rurales de désenclavement des zones de production pour assurer le développement local et soutenir la croissance du secteur privé ;
- Manque d'infrastructures sociales et de commercialisation,
- Faible organisation des coopératives et insuffisance de débouchés liée à la non-structuration des filières,
- Inadéquation des qualifications,
- Faible productivité des entreprises du secteur et insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, et encore ;
- Manque d'attractivité du milieu rural et l'exode des jeunes et des bras valides vers les villes de concentration de l'activité pétrolière.

C'est dans ce contexte que le Projet d'Appui au Programme GRAINE phase 1 a été formulé.

1.2. Instruments de mise en œuvre du Programme GRAINE

- SOTRADER (Guichet privé) : Prise en charge l'aménagement des terres industrielles et vivrières, les plantations et la construction de trois usines de transformation d'huile de palme ;
- PAPG1 (Guichet public) : Contribution aux investissements socio-économiques indispensables en milieu rural (eau potable, électrification, écoles et centres de santé, etc.), aux infrastructures agricoles d'appui (pistes rurales, centres de diffusion du matériel végétal, plateformes multiservices, etc.), ainsi qu'à l'organisation et à la professionnalisation des acteurs du secteur au niveau de 21 départements identifiés par le Gouvernements et constituant les bassins agricoles.

2. Projet d'Appui au Programme GRAINE phase 1

2.1. Objectifs spécifiques du PAPG1

- Contribuer à la réduction de la dépendance alimentaire du Gabon ;
- Améliorer les conditions de vie en milieu rural à travers l'accès des populations rurales, aux infrastructures et services socio-économiques de base ;
- Améliorer l'offre de formation en milieu rural ; et
- Développer l'entreprenariat agricole, notamment pour les jeunes.

2.2. Axes d'intervention du PAPG1 après revue à mi-parcours de juillet 2021

- Axe 1 : Désenclavement de certains bassins agricoles du Gabon ;
- Axe 2 : Construction /réhabilitation/équipement des infrastructures agricoles et sociales ;
- Axe 3 : Contribution à l'autonomisation du Gabon sur la question semencière du bananier plantain et du manioc ;
- Axe 4 : Renforcement des capacités et structuration des acteurs agricoles.

2.3. Principaux résultats attendus

2.3.1. Infrastructures agricoles :

- Réhabilitation de 412 km (325 km sur financement BAD et 87 km sur financement Etat) de routes départementales y compris les ouvrages d'art ;
- Mise en place de 6 centres de multiplication et de diffusion du matériel végétal ;
- Mise en place de 21 plateformes multiservices (magasins, centres de groupage, points de collecte, ateliers villageois de transformation du manioc, etc.) ;
- Aménagement de 131 unités de trempage de manioc ;
- Construction et équipement d'un laboratoire de vitro-plants du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;
- Aménagement et équipements du laboratoire de l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF) ;
- Aménagement et équipement du laboratoire de l'Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies (INSAB).

2.3.2. Infrastructures sociales :

- Construction/réhabilitation/extension et équipement de 33 écoles primaires, incluant des jardins scolaires ;
- Construction/réhabilitation et équipement de 43 centres de santé ;
- Approvisionnement en eau potable à travers 75 forages équipés de pompes ;
- Fourniture de 1000 lampadaires solaires ;
- Réhabilitation/Extension de l'Ecole Nationale de Développement Rural y compris les voiries, le bâtiment administratif et le hangar de l'ENDR.

2.3.3. Renforcement des capacités des acteurs agricoles

- Mise en place d'un conseil agricole rapproché, structuration et renforcement des capacités des coopératives ;
- Opérationnalisation de 21 plateformes multiservices avec l'acquisition de divers équipements agricoles (tracteurs agricoles équipés, camions de transports, unités de transformation de manioc) ;
- Opérationnalisation de 6 centres de multiplication et de diffusion du matériel végétal ;
- Appui à la production agricole à travers la multiplication massive de semences (manioc et bananier plantain) de qualité et à haut rendement et leur distribution aux acteurs agricoles identifiés (coopératives et exploitants agricoles).

2.3.4. Zones d'intervention

Provinces	Départements impactés
Haut-Ogooué	Djouri-Agnili ; Mpassa ; Plateux ; Sébé-Brikolo
Ngounié	Boumi-Louetsi ; Dola ; Douya-Onoye ; Louetsi-Wano ; Ndolou ; Tsamba-Magotsi
Nyanga	Mougoutsi ; Douigni
Ogooué-Ivindo	Ivindo ; Zadié
Ogooué-Lolo	Lolo-Bouenguidi ; Mulundu
Woleu-Ntem	Haut-Komo ; Haut-Ntem ; Okano ; Woleu ; Ntem

2.3.5. Dates clés du PAPG1

- **29 novembre 2017** : Approbation du Projet PAPG1 ;
- **21 septembre 2018** : Entrée en vigueur du prêt ;
- **04 octobre 2019** : Lancement officiel du projet ;
- **Octobre 2019 à juin 2022** : Période de faible activité due à plusieurs contraintes et difficultés dont principalement : Lourdeurs administratives dans l'exécution du projet, suspension du fonds de roulement en juin 2021, suivi de quelques activités en cours et règlement des difficultés rencontrées, en vue du renouvellement du fonds de roulement ;
- **26 Juillet au 10 août 2021** : Restructuration du projet avec l'introduction du volet appui à la production agricole (multiplication et distribution de semences aux acteurs agricoles sélectionnés (coopératives et exploitants agricoles) ;
- **Juin 2022** : Mise à disposition des fonds de roulement, amélioration des conditions de travail des équipes et accélération des activités du projet ;
- **31 décembre 2023** : Date initiale de clôture du projet.

2.3.6. Niveau de mise en œuvre à date

a. Infrastructures agricoles et sociales

Activités prévues sur paiement direct de la BAD	Etat de mise en œuvre	
Réhabilitation de 325 kms de routes départementales y compris les ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> • 57 km de travaux finalisés et en cours de réception • 32 km en cours d'exécution • 39 km en étude de réorientation • 179 km en attente d'approbation des rapports d'évaluation des offres par la BAD 	<ul style="list-style-type: none"> • Mouila-Mokabo 20km ; • Mourembou-Pont sur la Ngounié 11km ; • Mbel-Bongolo 22 km ; • Lengoye- Lastourville 4Km.
		<ul style="list-style-type: none"> • Koulamoutou-Midouma 32 km • Omoye-Andjogo 39 km
		<ul style="list-style-type: none"> • Sam - Medouneu 70 km ;
		<ul style="list-style-type: none"> • 18 km en attente de lancement de la procédure
Mise en place de 6 centres de multiplication et de diffusion du matériel végétal ;	<ul style="list-style-type: none"> • 2 Marchés attribués et en attente de démarrage des travaux • 4 Marchés infructueux et reprise de la procédure d'attribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Centre de Multiplication de Mouila ; • Le Centre de Multiplication d'Oyem.
		<ul style="list-style-type: none"> • Les Centres de Multiplication de Tchibanga, Makokou, Koulamoutou et Franceville

Mise en place de 21 plateformes de services (magasins, centres de groupage, points de collecte, ateliers villageois de transformation du manioc, etc.)	4 Marchés attribués et en attente de démarrage des travaux	6 plateformes pour la Ngounié ; 5 plateformes pour le Woleu-Ntem ; 2 plateformes pour l'Ogooué-Ivindo et 2 plateformes pour l'Ogooué-Lolo
	2 Marchés infructueux et reprise de la procédure d'attribution, en vue de la sélection des entreprises techniquement qualifiées	4 plateformes pour le Haut-Ogooué et 2 pour la Nyanga
Aménagement de 131 unités de trempage de manioc	Procédure en attente de lancement	En attente des spécifications techniques pour la finalisation du Dossier d'Appel d'Offre (DAO)
Construction et équipement d'un laboratoire de vitro-plants du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Elaboration en cours de l'Avant-Projet Détaillé au niveau du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Site de l'infrastructure retenu au niveau de l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG)
Aménagement et équipements du laboratoire de l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF)	<ul style="list-style-type: none"> Cahier des charges élaboré et en phase de validation ; Projet de convention d'assistance technique finalisé et en attente de signature entre le PAPG1 et l'IRAF 	Travaux d'aménagement et équipements des laboratoires convenus pour 2023
Aménagement et équipement du laboratoire de l'Institut National Supérieur d'Agro-nomie et de Biotechnologies (INSAB)	<ul style="list-style-type: none"> Cahier des charges élaboré et en phase de validation ; Projet de convention d'assistance technique finalisé et en attente de signature entre le PAPG1 et l'INSAB. 	
Construction/réhabilitation/extension et équipement de 33 écoles primaires, incluant des jardins scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Missions de terrain engagées à travers les 21 départements pour la collecte des données techniques, en vue de l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) 	Travaux et équipements prévus courant 2023
Construction/réhabilitation et équipement de 43 centres de santé		
Approvisionnement en eau potable à travers 75 forages équipés de pompes à motricité humaine	Missions engagées à travers les 21 départements pour la collecte des données techniques, en vue de l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	Travaux et équipements prévus courant 2023
Fourniture de 1000 lampadaires solaires aux villages impactés		
Réhabilitation/Extension de l'Ecole Nationale de Développement Rural y compris les voiries, le bâtiment administratif et le hangar de l'ENDR d'Oyem	Travaux de réhabilitation/Extension de l'Ecole Nationale de Développement Rural en cours d'exécution	70% des travaux exécutés. Reste les travaux de finition (menuiserie, peinture, électricité, sanitaire, etc.)
	Procédure d'attribution finalisée et en attente du démarrage des travaux de réhabilitation des voiries, du bâtiment administratif et du hangar de l'ENDR	Travaux prévus courant 2023

b. Renforcement des capacités des acteurs agricoles

Activités prévues sur paiement direct de la BAD	Etat de mise en œuvre	
Mise en place d'un conseil agricole rapproché, structuration et renforcement des capacités des coopératives et des enseignants l'Ecole Nationale de Développement Rural d'Oyem (ENDR)	Processus d'identification et d'encadrement des coopératives et des exploitants agricoles réellement en activité dans les 21 départements, en cours.	21 conseillers agricoles recrutés, formés et déployés dans les 21 départements pour recenser lesdits acteurs agricoles, leurs besoins en équipements et les accompagner au quotidien
	Processus de professionnalisation des coopératives existantes et de sensibilisation des exploitants agricoles, en vue de leur structuration, en cours.	2 cabinets d'expertises internationales recrutés (le Bureau International du Travail et le Cabinet Appui Conseil AGRER) pour l'atteinte de ces objectifs. La mission de ces deux cabinets est en cours sur le terrain et les résultats sont attendus
	Processus de renforcement des capacités pédagogiques de l'ENDR en cours	Sélection et formation de 16 futurs enseignants de l'ENDR par le BIT en entrepreneuriat agricole
	Mise en place d'un Fonds de Développement Rural (FDR) d'un montant 2 000 000 000 FCFA.	En attente de réalisation de l'étude sur le fonctionnement dudit fonds. Activité à exécuter en 2023
Mise en place d'une assurance agricole		En attente de réalisation de l'étude sur le mécanisme d'une assurance agricole. Activité à exécuter en 2023

Opérationnalisation de 21 plateformes multiservices avec l'acquisition de divers équipements agricoles (tracteurs agricoles équipés, camions de transports, unités de transformation de manioc)	Processus d'acquisition des équipements agricoles (tracteurs agricole, camions etc.) en cours.	Dossier d'Appel d'Offres élaboré. Lancement du marché prévu au premier trimestre 2023.
Opérationnalisation de 6 centres de multiplication et de diffusion du matériel végétal	Gestion des Centres de Multiplication et formation des producteurs semenciers	Convention d'assistance technique avec l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) en attente. Activité prévue courant 2023
	Acquisition du mobilier et des équipements informatiques	Dossiers d'Appel d'Offres en cours de finalisation. Lancement des marchés prévu au premier trimestre 2023.
Appui à la production agricole à travers la multiplication massive de semences (manioc et bananier plantain) et leur distribution aux acteurs agricoles identifiés (coopératives et exploitants agricoles)	Acquisition de 5 000 000 de boutures de manioc et 1 000 000 de vitro-plants de bananier plantain de qualité et à haut rendement	Convention d'assistance technique signée avec l'Institut International d'Agriculture Tropical (IITA). En attente de l'introduction au Gabon des variétés sélectionnées.
	Acquisition du petit équipement agricole à mettre à la disposition des acteurs agricole, en cours	Missions de terrain prévue en janvier 2023 sur le recensement des besoins spécifiques des coopératives et exploitants agricoles
	Acquisition des motos tricycles bennes pour le transport des produits bord champs au profit des jeunes et des femmes	Dossier en cours d'approbation
	Multiplication massive des semences du manioc et de bananier plantain introduites de l'ITTA et collectées localement	Convention en attente de signature avec la SOTRADER

2.3.7. Effets attendus par la production en vue de contribuer aux objectifs du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT)

Sous réserve du respect du chronogramme établi avec les différentes parties prenantes, le PAPG1 envisage le lancement d'une campagne agricole dans les 21 départements impactés pour sélectionner les bénéficiaires, mettre à leur disposition des semences et des équipements agricoles.

Les effets attendus de cette intervention se présentent comme suit :

a. Cas du manioc

Désignation	2023	2024	2025
Quantité de boutures de manioc introduites avec l'assistance technique de IITA	4 000 000		
Quantité de boutures de manioc collectée localement avec l'assistance technique de IITA	1 000 000		
Quantité de boutures de manioc disponibles pour la production des racines de manioc (Tubercules)	50 000 000	125 000 000	290 100 000
Superficies à emblaver pour la production des semences (hectares)	250		
Superficies à emblaver pour la production (hectares)	5 000	12 250	29 005
Production visée (tonnes)		75 000	435 000

b. Cas du bananier plantain

Désignation	2023	2024	2025	2026
Quantité de méristèmes mis en initiation pour la production des vitro plants en Laboratoire	21 000			
Quantité des vitro plants issus du Laboratoire IITA	1 000 000			
Superficies emblavées pour la production des plants de bananier à partir des vitro plants	375			
Quantité de plants obtenus à partir des champs semenciers de base et des rejets et des PIF		8 625 000	28 125 000	84 371 871
Superficies à emblaver, à raison d'une densité de 1 667 plants/ha		5 174	16 872	50 613
Production de banane visée en tonnes, à partir des champs de l'année n-1		8 998	74 350	242 449

2.3.8. Observations

- Nécessité de mobilisation des fonds de contrepartie ;
- Nécessité d'alléger les procédures de passation des marchés, en vue d'une forte accélération de la mise en œuvre des activités du projet ;
- Au regard du retard accusé dans l'exécution effective des activités du projet (Cf. période de faible activité, au point 2.3.5), nécessité de proroger la date de clôture en vue de l'atteinte des objectifs de développement du projet.